

## Conditions particulières

**Organisateur : COBELFRA S.A. (Radio Contact), 2 avenue Jacques Georgin à 1030 Bruxelles**

**Nom de l'action : PEPSI MAX TASTE CHALLENGE**

**Durée de l'action : du 15/04/19 au 08/06/19.**

**Durée de recrutement : les vendredi 19/04, 3/05, 24/05 et 7/06.**

### **Mécanisme du jeu / Détermination du vainqueur :**

Pepsi Max et Radio Contact offrent une expérience exclusive aux auditeurs. Un bus tour dans lequel on fera jouer les sens des auditeurs.

Chaque vendredi (19/04, 3/05, 24/05 et 7/06) : **25 chanceux** auront la chance d'assister en direct à l'émission du 16-20 dans un BUS ! (Ce seront les premiers auditeurs arrivés qui monteront dans le bus).

- La ligne de bus et ses arrêts sont à retrouver sur radio Contact.be
- Le point final - l'arrivée : découverte du Pepsi max taste challenge & autres activités ( lieux à découvrir également sur radiocontact.be).

Les auditeurs qui montent dans le bus doivent prendre leur valise, car 2 d'entre eux partiront le soir même (entre 20h et 22h) pour aller faire la fête quelque part en Europe pendant 24H.

Un jeu sera organisé dans le bus afin de déterminer le gagnant. David Antoine déterminera le gagnant. Celui-ci partira avec la personne de son choix. Il lui sera remis une enveloppe « d'argent de poche » contenant 500 euros ainsi que ses billets de train et les informations concernant l'hôtel.

Une fois arrivé à destination du séjour, le gagnant devra réaliser une photo avec une canette de Pepsi max et l'envoyer le samedi avant 16h à Christopher Calice ([christopher.calice@radiocontact.be](mailto:christopher.calice@radiocontact.be))

### **Modalités de participation :**

Monter dans le bus du 1620 à l'une des dates indiquées.

**Spécificités éventuelles quant au type de participants :** Le concours est ouvert à toutes personnes physiques adultes (+18) domiciliés en Belgique.

### **Prix et validité du prix :**

Un séjour dans une ville en Europe (définie par Radio Contact et Pepsi Max ) Comprenant :

- Le logement : une nuit pour 2 personnes du vendredi au samedi (une chambre).

- Le trajet en train A/R pour 2 personnes (Départ vendredi soir et retour samedi début de soirée)
- 500 euros d'argent de poche.
- Les éventuelles taxes de séjour à payer sur place pour la nuit (hôtel) sont aux frais des gagnants.

**Remarques particulières :**

Les billets ainsi que le logement ne sont ni échangeables, ni remboursables en cas d'annulation du séjour. Aucune autre date ne sera proposée aux gagnants, le jeu étant un départ immédiat.

**Disponibilité du règlement :** [www.radiocontact.be](http://www.radiocontact.be)